

DÉCISION DU MAIRE N° 2026/05/50

Objet : 50 - Signature d'une convention de partenariat pour un « Opéra en direct » avec l'Opéra Orchestre Normandie à La Halle Michel Drucker.

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 avril portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser un concert à La Halle Michel Drucker,

Décide

- De donner son accord à la signature d'une convention de partenariat conclu avec l'Opéra Orchestre Normandie Rouen, domicilié 7 rue du Docteur Rambert, 76000 Rouen, représentée par **Monsieur Loïc LACHENAL**, en sa qualité de directeur général, pour l'organisation d'une retransmission d'opéra en direct « **MacBeth** », qui aura lieu à la Halle Michel Drucker, **le samedi 3 octobre 2026 à 18h**, et ce à titre gratuit. Pour cette représentation et dans ce cadre, une billetterie gratuite sera mise en place.

Fait à Vire Normandie, le 28 mai 2026

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260609-50-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026

Publication : 09/06/2026

Décision du Maire n°2026/05/50 du 28 mai 2026

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

